

Le droit à l'éducation dans les populations marginalisées au Guatemala

CARLOS ALDANA MENDOZA est vice-ministre chargé de l'Éducation extrascolaire et alternative au ministère de l'Éducation au Guatemala. Il est également Président du Mouvement ATD Quart Monde Guatemala.

Au Guatemala, l'éducation extrascolaire est un moyen alternatif mis en place pour garantir le droit à l'éducation des nombreuses personnes qui n'ont pas terminé leurs études primaires et secondaires, ou qui n'ont jamais pu y accéder, en quelque sorte une « deuxième chance » d'étudier.

Traduit de l'espagnol par Cristina Jeangrand et Francisco Quiazua.

46 La réalité historique du Guatemala, depuis l'arrivée des Européens au XVI^e siècle, se construit à partir de l'exclusion et du déni de tous types de droits. Les peuples autochtones ont subi le choc d'une invasion et enduré la construction d'un État basé sur la concentration des richesses entre les mains de pouvoirs étrangers ou créés en interne. Le résultat, historique mais toujours d'actualité, est l'énorme pauvreté et en majorité l'extrême pauvreté. Nous sommes le pays le plus peuplé d'Amérique centrale (plus de 17 millions d'habitants), mais aussi celui qui affiche les chiffres les plus alarmants et scandaleux en matière d'exclusion, de marginalisation et de déni de dignité.

Une réalité qui nie les droits humains

Pendant 36 ans, notre pays a connu un conflit armé interne qui a fait plus de 200 000 victimes (selon les chiffres des Nations unies) et entraîné la cristallisation, l'abandon et l'intensification des exclusions les plus douloureuses : les populations autochtones, les pauvres en général, les femmes sans ressources, les jeunes. Les droits humains ont été violés de toutes les manières possibles et lorsque la paix a été signée, même si les armes s'étaient tues, la pauvreté et l'exclusion ont continué à crier haut et fort. Elles continuent de crier, elles sont toujours présentes de manière honteuse ! Sur 10 personnes dans ce pays, 6 souffrent de diverses privations qui affectent leur vie. En examinant quelles sont les privations les plus marquées dans la population pauvre, on constate qu'il s'agit

de la scolarisation, de l'emploi informel, de l'assainissement et du traitement des déchets.¹

Parler des droits humains peut comporter un risque : celui de croire qu'il s'agit uniquement de violations des droits individuels ou politiques. Il faut insister sur le fait que nier ou empêcher les droits économiques, sociaux et culturels a de graves répercussions sur la vie des sociétés. La misère est la résultante de la violation la plus grave des droits humains, car elle rend possible toutes sortes de souffrances, ainsi que la privation de dignité et d'accès à une vie pleine pour les populations.

Ainsi, une alerte de vigilance lancée depuis nos environnements propres et pour notre Mouvement ATD Quart Monde, est de ne jamais abandonner la connaissance et la recherche des droits humains, indispensables à l'émergence de tout type de développement, individuel et collectif. Le Mouvement l'a déjà affirmé en 1994, dans un document interne de formation (le numéro 9) : *« Nous sommes des acteurs des droits humains : cela signifie que nous sommes des défenseurs des droits humains. Nous devons lutter pour que les droits humains ne soient plus remis en question comme c'est le cas actuellement. »*

Le droit à l'éducation bafoué

Lorsque la misère et la pauvreté touchent la majorité de la population, l'un des droits les plus notoirement bafoués est celui à l'éducation. Au Guatemala, cela se reflète non seulement dans les chiffres relatifs à l'accès et au temps de scolarisation des enfants et des adolescents dans le système éducatif national, mais aussi dans la difficulté ou le refus d'accès, ainsi que dans la qualité de l'enseignement dispensé. À cela s'ajoute une autre réalité : l'impossibilité pour les diplômés d'accéder au monde du travail et, par conséquent, à un revenu décent et stable.

Environ 4,3 millions d'adolescents, de jeunes et d'adultes ne suivent pas d'enseignement officiel au Guatemala. Ce chiffre concerne les jeunes en âge scolaire qui ne sont pas scolarisés, ainsi que les adultes qui n'ont jamais été scolarisés ou qui n'ont pas terminé leurs études primaires ou secondaires. Nous présentons ici la population qui mérite des réponses de la part de l'État afin d'avoir la possibilité de suivre pour la première fois ou de terminer des études primaires et secondaires. Car il faut comprendre ici que le fait d'être exclu du système éducatif n'est pas simplement dû à des raisons individuelles ou liées à l'apprentissage (par exemple, « les gens quittent l'école parce qu'ils sont stupides ou qu'ils n'apprennent pas »). L'expulsion ou l'exclusion du système éducatif est davantage due à des raisons économiques et sociales, situations qui doivent être attribuées aux systèmes et institutions chargés de garantir les droits économiques et sociaux.

Une conséquence évidente de ce qui précède est l'ensemble des fossés qui se creusent : entre ceux qui étudient et ceux qui n'étudient pas ; entre les hommes et les femmes ; entre ceux qui ont accès à la technologie et ceux qui n'y ont pas accès ; entre les

1. Cf. *Pauvreté multidimensionnelle au Guatemala*, ministère du Développement social du Guatemala, juin 2025, p. 6.

habitants des zones urbaines et ceux des zones rurales ; entre ceux qui ont des revenus économiques stables et décents et ceux qui vivent dans la misère.

L'éducation extrascolaire : moyen institutionnel et social de lutte contre l'exclusion

La loi sur l'éducation nationale du Guatemala stipule que le système éducatif national se compose de deux sous-secteurs : le sous-secteur de l'éducation scolaire et le sous-secteur de l'éducation extrascolaire. Le premier ne nécessite pas beaucoup d'explications, car nous savons tous ce dont il s'agit au niveau international.

Cependant, parler d'éducation extrascolaire, dans le cas du Guatemala, nécessite certaines explications. Il s'agit du sous-secteur qui s'occupe des personnes qui n'ont pas terminé leurs études primaires et secondaires, ou qui n'ont jamais pu y accéder. C'est en quelque sorte une « deuxième chance » d'étudier. Outre cette possibilité académique, le sous-secteur de l'éducation extrascolaire met en œuvre des processus et des actions pour la formation technique et professionnelle (par exemple, dans des centres d'apprentissage technique), des études pour permettre l'accès à l'emploi et à la production (par exemple, des bourses d'études en anglais pour la formation technique et professionnelle) et des évaluations et certifications pour des personnes qui maîtrisent une activité mais ne disposent pas de certificats attestant de leur maîtrise.

Pour tout ce qui précède, nous disposons d'un personnel centralisé ainsi que d'un personnel déployé dans tout le pays qui sont chargés de concrétiser cette « deuxième chance » ou d'assurer l'acquisition de compétences techniques dans différents secteurs, grâce à divers programmes du ministère et au soutien d'entités publiques et sociales, telles que des organisations non gouvernementales, des églises et des municipalités. Nous comptons environ 1 400 personnes qui ont pour mission de faire de l'éducation extrascolaire le moyen concret de rendre possible le droit à l'éducation sous toutes ses formes.

Historiquement, l'éducation extrascolaire a été mise en place pour lutter contre trois formes spécifiques d'exclusion : l'exclusion éducative (ne pas pouvoir entrer dans le système scolaire ou en sortir prématurément), l'exclusion technique (ne pas avoir accès à la maîtrise et à l'apprentissage de compétences techniques) et l'exclusion professionnelle (ne pas pouvoir accéder à des emplois ou à la productivité). Cependant, elle doit également contribuer à lutter contre deux autres formes d'exclusion : l'exclusion citoyenne (ne pas pouvoir participer et s'exprimer dans les processus et les instances de discussion et de participation) et l'exclusion culturelle et artistique (ne pas avoir accès à l'apprentissage et à l'expression culturelle et artistique). Si l'éducation extrascolaire est considérée comme un effort éducatif et pédagogique visant à ce que tout le monde « soit inclus », elle ne peut cesser de lutter pour ces cinq formes d'inclusion.

Le Mouvement Quart Monde a toujours été un exemple d'inclusion qui ne néglige pas la culture, la citoyenneté et les efforts pour l'apprentissage qui est dispensé dans le système scolaire.

Le vice-ministère de l'Éducation extrascolaire et alternative

Créé très récemment, en 2019, le vice-ministère de l'Éducation extrascolaire et alternative a pour mission et pour tâche d'orienter, de diriger et de renforcer les actions du sous-système, auxquelles nous avons fait référence précédemment. Occuper le poste de vice-ministre de l'Éducation extrascolaire est une formidable occasion de constater les efforts du Mouvement Quart Monde, ainsi que ses potentialités dans une réalité qui exige de manière dramatique des efforts publics, sociaux et privés pour œuvrer à l'éradication de la misère.

Par l'intermédiaire de la Direction générale de l'éducation extrascolaire (DIGEEX), ce vice-ministère agit, au nom du ministère de l'Éducation du Guatemala, pour que les jeunes et les adultes n'ayant pas suivi d'enseignement primaire ou secondaire puissent le terminer. Début septembre 2025, environ 8 000 personnes participent à ce programme pour terminer leur éducation primaire, un peu plus de 25 000 pour terminer leur premier cycle d'enseignement secondaire et environ 14 000 pour terminer leur second cycle. En d'autres termes, près de 50 000 personnes, issues d'un passé marqué par l'exclusion, sont les protagonistes d'une formation académique dans des conditions difficiles. Mais elles étudient avec le sourire, ce qui est source d'espoir, et font de grands efforts ! Nous avons vu des femmes qui n'ont jamais pu étudier, parce que le patriarcat les a exclues de l'éducation ou leur a refusé ce droit ; nous avons vu de jeunes mères étudier avec leur enfant dans un bras et l'autre main sur l'ordinateur pour faire leurs devoirs ; nous avons vu des hommes âgés étudier avec enthousiasme ; nous avons également vu des femmes autochtones étudier en extrascolaire afin de pouvoir continuer à travailler. C'était émouvant d'apprendre qu'une dame de plus de 70 ans avait terminé ses études secondaires et obtenu son diplôme, et qu'elle avait été désignée pour prononcer le discours de fin d'année devant ses camarades.

Il s'agit là de la partie académique.

Il existe également des centres municipaux de formation et d'apprentissage (CEMUCAF) où les jeunes et les adultes (principalement des femmes) peuvent apprendre des métiers tels que la cuisine, l'esthétique, la menuiserie, l'électricité, les métiers numériques, etc. Une fois leur certificat obtenu, ils ont de meilleures chances d'accéder à des sources d'emploi, voire de créer leur propre entreprise. Il convient de souligner l'importance de ces formations techniques, car elles rassemblent des personnes désireuses d'apprendre, souvent par simple envie, et par droit, quelque chose de différent ou de spécial. Cette formation technique n'a pas seulement un impact économique ou productif, mais aussi thérapeutique. Nous avons découvert des cas de femmes pour lesquelles

l'apprentissage de ces métiers a contribué à leur rétablissement émotionnel ou psychologique.

Et que se passe-t-il lorsqu'un homme a été un excellent menuisier toute sa vie et n'a jamais reçu de diplôme ou de certificat pour cela ? Il sait fabriquer de beaux meubles, mais rien n'indique qu'il sait le faire, ni ne lui confère une dignité personnelle. Pour cela, nous organisons des journées d'évaluation au cours desquelles nous déterminons si les personnes possèdent les compétences nécessaires pour exercer différents métiers. Par exemple, les personnes maîtrisant l'électricité sont évaluées et, si elles réussissent les évaluations, elles reçoivent des certificats attestant de leur maîtrise. Nous pouvons évaluer plus de 150 professions déjà accréditées. Récemment, des pompiers ont été évalués, mais personnellement, ce que j'ai le plus apprécié, c'est l'évaluation des clowns. Ces hommes et ces femmes ont pour métier de faire rire dans des spectacles familiaux ou sociaux, mais le fait d'avoir un certificat leur confère une plus grande crédibilité et leur permet d'être engagés plus facilement. J'ai beaucoup apprécié participer à cette évaluation de clowns, car ce fut un moment amusant et enrichissant, et le fait de rire autant nous a fait oublier qu'il s'agissait d'une activité sérieuse et formelle visant à évaluer un métier !

De nombreux défis pour l'éducation extrascolaire au Guatemala

Ni les milieux universitaires spécialisés dans la pédagogie et l'éducation, ni les milieux institutionnels ou politiques ne connaissent ou ne comprennent vraiment l'éducation extrascolaire au Guatemala. Et pourtant, la loi la plus importante en matière d'éducation lui accorde la même importance qu'à l'éducation scolaire !

L'éducation extrascolaire est très importante pour un pays où l'exclusion et la pauvreté sont si répandues, car elle contribue à combler les écarts et à lutter contre le déni des droits. C'est pourquoi elle devrait non seulement être connue et comprise, mais aussi pleinement valorisée.

Au moment où nous rédigeons ces réflexions, le Guatemala compte une ministre de l'Éducation sensible et engagée envers ce sous-système. Mais si une personne différente occupe ce poste au sein du ministère, quelle garantie avons-nous que l'éducation extrascolaire continuera d'être valorisée ? C'est là le premier défi : garantir la connaissance et la valorisation sociale générale des possibilités offertes par une éducation extrascolaire engagée dans la lutte contre l'exclusion de la majorité. Cela signifie, entre autres, qu'il faut disposer des ressources financières et institutionnelles nécessaires pour assurer la présence de techniciens et d'éducateurs sur tout le territoire, mais aussi que, compte tenu de son importance, elle puisse être mise à profit par tous les secteurs sociaux.

Un autre défi important consiste à abandonner les critères tels que celui de « moindre qualité » qui caractérisent ce type d'éducation. Même s'il est clair qu'il s'agit de méthodes plus flexibles

et comportant des éléments différents de ceux de l'enseignement scolaire (par exemple, il n'y a pas de calendrier aussi contraignant pour pouvoir entrer dans le sous-système extrascolaire, ou il est possible de suivre les cours en présentiel, à distance ou de manière hybride), la qualité des efforts éducatifs est toujours une priorité pour le ministère de l'Éducation. Bien sûr, il y a beaucoup à améliorer, beaucoup à intégrer ou à transformer en faveur de l'apprentissage. Mais il faut tenir compte du fait que lorsque les jeunes ou les adultes entrent dans l'éducation extrascolaire, ils ont derrière eux de nombreuses années sans études, ils ont des difficultés d'apprentissage et, surtout, ils entament leurs études dans des situations économiques et sociales très défavorables qui ne favorisent pas un climat propice à l'apprentissage. Ne pas disposer d'un ordinateur ou du temps nécessaire (parce qu'ils doivent travailler ou s'occuper de leurs enfants) ne sont que quelques exemples simples de la manière dont le rythme ou les conditions d'apprentissage sont affectés.

L'autre défi concerne les secteurs sociaux qui mènent des initiatives ou des efforts en matière d'éducation extrascolaire. Ils doivent apprendre à nouer des alliances avec les institutions publiques ou à soutenir ces efforts. Ainsi, l'éducation sous toutes ses formes et à tous les niveaux pourrait devenir une réalité concrète et réelle pour les populations les plus exclues, dans les secteurs où la faim et le besoin de revenus sont plus urgents et prioritaires que la scolarisation. Une conséquence de cette conjonction d'efforts est que le droit à l'éducation pourrait être un générateur d'autres droits et contribuer à avoir un impact sur la vie de la société.

Un exemple de ce qui précède est ce que le Mouvement ATD Quart Monde réalise ou peut réaliser au Guatemala. Cette alliance peut signifier que l'énorme expérience des bibliothèques de rue, du prêt de livres, du soutien scolaire, des actions culturelles, du travail avec les enseignants, des actions avec les jeunes et les adultes, peut s'inscrire dans des structures institutionnelles publiques, telles que le vice-ministère de l'Éducation extrascolaire, et contribuer ainsi à garantir les efforts et à avoir un impact sur la vie de la population. Et surtout, rendre visible et vivante la dignité des familles et de la population appauvrie dans les zones urbaines et rurales.

Nous sommes également confrontés au défi de passer d'une éducation extrascolaire réduite à des mesures correctives à une vision globale de celle-ci. L'engagement envers les populations exclues ne se limite pas à l'éducation, à la formation ou au travail. Il est également nécessaire qu'elles soient considérées – et qu'elles se considèrent elles-mêmes – comme des citoyens et des citoyennes qui doivent exprimer leurs pensées et leurs revendications, et que leur droit à l'art, à la culture et à l'expression ne leur soit pas refusé, quelle que soit la manière dont leur environnement et leur vie les y incitent.

Il ne fait aucun doute que le droit à l'éducation est bafoué dès lors que le droit à l'alimentation, au travail, au logement et à la santé est refusé. C'est le cas dans les pays qui ont connu une histoire et des luttes difficiles contre la violation des droits humains. Mais

il ne fait également aucun doute que les efforts que nous déployons tous, tous secteurs confondus, pour la dignité humaine de chaque enfant, jeune ou adulte, aussi minimes soient-ils, s'ils sont réalisés dans une approche fondée sur les droits (qui inclut la participation et l'expression des familles et des populations), constitueront une étape cruciale pour transformer les sociétés.

L'éducation, sous toutes ses formes, a ce potentiel de mobilisation, d'apprentissage, d'amplification de la voix des exclus, de création de communautés et de projets communs. C'est cette mobilisation dont les sociétés ont besoin pour donner vie à la plénitude, au bonheur et à la dignité. ■

Pour s'abonner à la Revue Quart Monde et payer en ligne :

<https://www.atd-quartmonde.fr/categorie-produit/periodiques/>

Ou encore par virement bancaire.

Titulaire du compte : Éditions Quart Monde Librairie

BIC : PSSTFRPPPAR

IBAN : FR75 2004 1000 0126 31700Z02 067